

[Fisheries Transparency Initiative, Highway Point Building, Providence / Seychelles](#)

Mme Narindra Raharison
FiTI National Lead
Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue
Ampandrianomby, Antananarivo
République de Madagascar

Washington DC, 26 août 2024

Copier :

- Dr Tsimanaoraty Paubert Mahatante, Ministre, Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue
- Mr Sven Biermann, Executive Director, FiTI International Secretariat
- Ms Dorothea Garff, Validation Coordinator, FiTI International Secretariat
- Mr Yannik Memee, Regional Coordinator Western Indian Ocean, FiTI International Secretariat

Décision du Conseil d'Administration international de la FiTI concernant la première validation de conformité de Madagascar par rapport à la Standard FiTI

Chère Mme Raharison,

J'espère que ce message vous trouve bien. Je vous écris pour vous informer d'une décision récente du Conseil d'Administration international de la FiTI – l'organisme mondial de surveillance de l'initiative – concernant la première validation de Madagascar selon la Standard FiTI.

Les validations régulières des pays sont une partie essentielle du processus FiTI pour évaluer la conformité d'un pays mettant en œuvre le Standard FiTI et pour sauvegarder l'intégrité de la FiTI en appliquant à tous les pays le même standard mondial. En vertu de la Standard FiTI actuelle (version 1.1), les pays candidats à l'adhésion à la FiTI – comme Madagascar – doivent se soumettre à une validation avant de publier leur deuxième rapport FiTI. Étant donné que Madagascar a déjà publié son premier rapport pour l'année civile 2022 et qu'il doit remettre son deuxième rapport FiTI d'ici la fin de cette année, le pays aurait également dû se soumettre à sa première validation de conformité d'ici la fin de 2024 (conformément à la section D de la Standard FiTI).

Toutefois, le Conseil d'Administration international de la FiTI a évalué s'il était approprié de procéder au processus de validation initial compte tenu des circonstances suivantes :

Comme demandé par le Conseil international de la FiTI, le Secrétariat international de la FiTI met à jour la Standard FiTI. Depuis sa première publication en avril 2017, la Standard FiTI s'est révélée être un cadre efficace pour améliorer l'accès public à l'information gouvernementale. Cela a été démontré, entre autres, par plusieurs rapports FiTI publiés par les Groupes multipartite nationaux (GMN), y compris à Madagascar. En même temps, les leçons tirées des procédures de rapport et de validation de la FiTI, ainsi que les développements dans la gouvernance mondiale des pêches marines (par exemple, en lien avec la transparence des subventions à la pêche ou les attentes des parties prenantes concernant la propriété bénéficiaire), montrent plusieurs opportunités d'améliorations de la Standard FiTI. Le Conseil international de la FiTI a déjà discuté de ces améliorations et elles seront ouvertes à la consultation publique à la fin de 2024, garantissant que la norme FiTI reste largement acceptée. Il est actuellement prévu que la nouvelle Standard FiTI (version 2.0) entre en vigueur à partir de 2025. Le Secrétariat international de la FiTI informera tous les ministères responsables de la FiTI et les groupes multipartites nationaux de ces changements, une fois le processus de mise à jour finalisé.

En raison des réformes à venir, le Conseil d'Administration international de la FiTI a décidé lors de sa récente réunion (Décision BM-25_2024_D-03) que la validation de la conformité de Madagascar à la FiTI ne se fera pas selon le système actuel mais selon le nouveau. Selon les procédures de validation mises à jour – si elles sont finalement approuvées –, les pays comme Madagascar auront plus de temps pour se préparer à sa validation, ce qui sera bénéfique pour le pays. La nouvelle procédure établira que les pays ne subiront qu'une seule validation externe après 5 ans d'adhésion à la FiTI, à moins que le pays ne demande à la faire avant parce qu'il pense qu'il serait déclaré conforme.

Cette décision permet au Groupe multipartite national de Madagascar d'améliorer davantage sa conformité à toutes les exigences de la Standard FiTI et de se familiariser avec la Standard FiTI mise à jour avant de se soumettre à sa procédure de validation. Madagascar restera candidat à la FiTI jusqu'à ce qu'il devienne éligible à la validation selon la nouvelle norme FiTI 2.0. La même décision a été prise pour le Cap-Vert, qui se trouve dans une situation identique à celle de Madagascar.

Veuillez également informer les membres du Groupe multipartite national de Madagascar de cette décision.



Dr Valeria Merino

Chair of the FiTI International Board of the
Fisheries Transparency Initiative (FiTI)
c/o Washington D.C. / United States
Phone : +1 (202) 250-0376
E-Mail : vmerino@fiti.global

Le Secrétariat international de la FiTI vous informera de toute mise à jour importante concernant la nouvelle Standard FiTI 2.0 ainsi que de son impact sur la procédure de validation de Madagascar une fois disponibles. D'ici là, n'hésitez pas à me contacter ou à contacter Mme Dorothea Garff, Coordinatrice de la Validation du Secrétariat international de la FiTI (dgarff@fiti.global) en cas de questions.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Valeria Merino". The signature is fluid and cursive, written over a light blue horizontal line.

(Dr Valeria Merino)

Chair of the FiTI International Board